

SESSION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE PLÉNIÈRE VENDREDI 21 JANVIER

L'assemblée départementale se réunira le vendredi 21 janvier pour sa première séance plénière de l'année. A cette occasion sera soumise au vote l'élection de Monsieur Jean-Marie Lebehot, nouveau conseiller départemental de Saint-Lô 2, à la commission permanente. Pour ce vote, une interruption de séance d'une heure doit être respectée. Jean Morin, Président du conseil départemental, profitera de ce moment pour convier les journalistes au point presse habituel afin d'aborder divers sujets.

L'ordre du jour de la session est joint à cette invitation.



JEAN MORIN
Président du conseil
départemental de la Manche

vous convie à assister à la séance plénière

le vendredi 21 janvier à partir de 9h,

ainsi qu'au point presse

à partir de 9h30 à la Maison du Département à Saint-Lô

Afin de garantir le respect des mesures barrière, la configuration de la salle des sessions sera modifiée et la séance plénière se fera sans accueil du public.

La séance pourra être suivie en direct sur le site Internet manche.fr